
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
tenue le mercredi 22 septembre 2010 à 18 h 30
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario Est, Montréal**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

ABSENCES :

Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR LAURENT
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Monsieur Claude B. Plante, directeur, Direction des services administratifs
Monsieur Renaud Côté, directeur, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Monsieur Michel Fachinetti, directeur, Direction des travaux publics
Madame Michèle Giroux, directrice, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises
M^e Julie Doyon, secrétaire d'arrondissement.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 15 citoyens-nes.

Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30.

Présentation par Monsieur Réjean Boisvert, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet de Règlement 01-275-65 dont l'objet est d'intégrer des éléments de précision et de nouvelles dispositions concernant certains usages sur la rue Sainte-Catherine est.

Monsieur Réjean Boisvert explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

Aucune question

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du projet particulier PP27-0132 dont l'objet est de modifier le projet particulier PP27-0078 en vue d'autoriser la transformation du rez-de-chaussée à des fins résidentielles de trois bâtiments, situés à l'angle nord-ouest des rues Ontario et Viau.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions pour le projet particulier PP27-0132

- 1- Il fait valoir que les propriétaires peuvent s'opposer à la modification. Il demande de reporter l'adoption du projet afin de s'entendre avec Samcon inc. sur ces changements.
- 2- Il demande pourquoi la Ville de Montréal ne demande pas s'il y a une résolution des copropriétaires de l'immeuble sur le projet avant d'accepter une demande d'un promoteur.
- 3- Il représente Samcon inc. et il accepte que la présentation du projet soit reportée et est ouvert à des changements.

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du projet particulier PP27-0129 dont l'objet est de permettre la démolition de deux bâtiments industriels situés au 2310 et aux 2320 à 2330, avenue Aird et la construction d'un projet résidentiel de 4 étages, localisé entre les rues Hochelaga et de Rouen, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Sylvain Decoste, à ne pas procéder à cet exposé.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet de Règlement 01-275-63 dont l'objet de créer un nouveau secteur où les trois modes d'implantation sont autorisés (isolé, jumelé et contigu) et de corriger le plan intitulé «TID-3» pour y inscrire un taux d'implantation de 70 %.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

Aucune question

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du projet particulier PP27-0127 dont l'objet est de modifier le projet particulier PP27-0109 qui a permis la démolition de l'école Peter-Hall située au 9445, rue Hochelaga et la construction d'un immeuble d'habitation composé de trois pavillons, d'une hauteur de trois étages, localisés entre l'avenue Fletcher et le parc Saint-Victor.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions pour le projet particulier PP27-0127

- 1- Elle demande s'il y a des modifications relativement au nombre de logement.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 19 h 14.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE 2010

Monsieur Réal Ménard
Maire d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Secrétaire d'arrondissement

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les certaines informations de nature nominatives ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 5600, rue Hochelaga, bureau RC-30, durant les heures normales d'ouverture.